

## **Inspection de fonctionnement du service d'insertion sociale – pièces justificatives**

Le service d'inspection de la Direction de l'Action sociale effectue au minimum tous les deux ans un contrôle portant sur le fonctionnement du service d'insertion sociale.

Le contrôle est réalisé à 6 niveaux :

- l'institution ;
- le personnel ;
- le public cible ;
- les activités de groupe ;
- le/les partenariat(s) ;
- les évaluations et réunions.

Le jour du contrôle, les documents repris ci-dessous devront être mis à la disposition du service d'inspection :

### **Concernant l'institution :**

- L'(les) attestation(s) incendie pour les locaux où se déroulent des activités (rapport complet du service incendie et conclusions) ;
- Pour les A.S.B.L. : la composition du conseil d'administration selon la dernière parution au Moniteur Belge (veiller à la bonne application du Décret dit mixité destiné à promouvoir une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans les conseils d'administration).

### **Concernant le personnel :**

- Diplômes, contrat(s) et acte de nomination pour le personnel statutaire ;
- Les attestations de formation du personnel subventionné (reprenant l'intitulé, la date et le nombre d'heures de formation) ;
- Les contrats des volontaires et leurs évaluations annuelles.

### **Concernant les bénéficiaires du SIS :**

- La liste à jour des bénéficiaires ;
- Les dossiers individuels ;
- Les comptes-rendus des évaluations individuelles des bénéficiaires ;
- Les documents de contrat dans le SIS (chartes, conventions, ROI, PIIS, contrats FSE ou autres).

### **Concernant les ateliers :**

- La liste des présences pour chaque atelier ;
- Les fiches pédagogiques des ateliers ou autres dispositifs s'il en existe ;
- Le calendrier des activités.

### **Concernant les partenariats :**

- La liste des partenariats effectifs et les éventuelles conventions.

### **Concernant les évaluations et les réunions :**

- Les comptes-rendus des évaluations collectives formatives avec les bénéficiaires pour chaque atelier ;
- Les comptes-rendus des réunions d'équipes portant sur l'insertion sociale.